

DÉCLARATION DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS

À DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES TIERS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'INTERÊTS
FINANCIERS ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nom:

DATI

Prénom:

RACHIDA

PARLEMENT EUROPEEN
REÇU LE

10 OCT. 2016

Unité
Administration des Députés

Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:

Date:

06/10/2016

**LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SONT
FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DÉPUTÉ ET
DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DU MOIS SUIVANT
LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION
CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU DU 15 AVRIL 2013.**

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À:

Administration-Deputes@europarl.europa.eu

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:

PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"¹

rue Wiertz, 60

PHS 07B019

B - 1047 BRUXELLES

¹ Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

INFORMATIONS OBLIGATOIRES		À COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE	
INFORMATIONS À COMMUNIQUER			
TIERS	Nom, fonction et adresse du tiers ayant payé ou remboursé les frais du député?	Protocole Royal/Autorités gouvernementales d'Arabie Saoudite	
TYPE DE FRAIS COUVERTS	Voyage:	Oui/Non Moyen de transport (p. ex. avion, train): Avion Classe (p. ex. économique, affaires):	
	Hébergement:	Oui/Non Nom de l'hôtel: Conference Guests Hotel Nombre de nuits ³ : 2 nuits	
	Frais de séjour:	Oui/Non/En partie (veuillez préciser dans la partie "Commentaires" ci-dessous)	
	Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation:	Du 2 ^{er} au 3 octobre 2016	
DÉTAILS DE LA MANIFESTATION	Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous):	Déplacement en tant que Parlementaire européen. Membres officielles	
INFORMATIONS FACULTATIVES		Lieu (pays, ville):	
COMMENTAIRES	Invitation par les autorités saoudiennes et échanges sur la lutte contre le terrorisme, la prévention de la radicalisation et les échanges entre l'Illium européenne et l'Arabie Saoudite.		

² Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.

³ Les petits déjeuners ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration séparée.

DEROULE
Déplacement en Arabie Saoudite
Du 1er au 3 octobre 2016

Samedi 1er octobre

13h45 Départ de Paris CDG / Terminal 2E

21h05 Arrivée à Riyad / King Khaled International Airport / terminal E

Dimanche 2 octobre

09h00 Visite du Centre du Dialogue National du Roi Abdulaziz

11h00 Rencontre avec le Superviseur du Fonds Public d'Investissement, Yasir Al Rumayyan

12h30 Visite du Centre de conseils et de soins du prince Mohammed ibn Nayef

17h00 Rencontre avec le Vice-Prince Héritier, Mohammed Ben Salman

Lundi 3 octobre

09h00 Rencontre avec le Ministre de la Justice

11h30 Rencontre avec le Roi Salmane ben Abdelaziz al Saoud

12h30 Rencontre avec le Président de la commission des affaires étrangères et le Président de la commission des affaires sociales et familiales du Conseil de la Choura

14h30 Rencontre avec le Secrétaire général du Conseil de Coopération du Golfe

22h00 Départ pour l'aéroport

Mardi 4 octobre

00h25 Départ pour Paris / Terminal 2

06h10 Arrivée à Paris CDG / Terminal 2E